



Lorsque le PSU a accepté de participer à l'équipe municipale au printemps 1971, c'est qu'un protocole d'accord engageant l'ensemble du conseil municipal avait été signé.

Le texte adopté, bien qu'incomplet pour nous, devait être la base de notre action quotidienne. Or l'élaboration du budget 73 semble avoir ignoré cette démarche. A cela s'ajoute l'absence de perspectives claires prises en fonction de grandes options pour la durée du mandat.

Dès mars 71, les cinq élus du PSU manifestaient leur volonté de respecter les engagements, ils ne semblaient pas d'ailleurs être les seuls. Mais depuis, il est apparu que les engagements ne seraient respectés que si l'ensemble des élus en était convaincu, l'administration et la population devant trouver une équipe cohérente et efficace pour mener différentes actions.

Puisque le pouvoir des municipalités est limité par les moyens, nous devons chercher les méthodes qui permettraient d'atteindre les buts fixés.

Voici quelques exemples où le texte du protocole ne nous semble pas avoir été respecté :

### 1 - INFORMATION

Le protocole déclarait qu'il fallait "Garantir à tous le droit à l'information, soumettre à la discussion et au jugement de tous, les solutions possibles... Dans le but d'assurer la participation des citoyens et de promouvoir une vie démocratique dans la cité, des commissions extra-municipales composées d'élus et de représentants des associations populaires devaient être créées, un bulletin d'information trimestriel ouvert à tous devait être édité, l'accueil des citoyens à la mairie devait être amélioré".

Or, nous constatons que l'office municipal d'information n'est toujours créé, que deux bulletins, au lieu de huit, ont été édités en deux ans et qu'il n'est pas ouvert largement aux associations locales en particulier (8 bulletins à Bouguenais, Mairie à majorité PSU). Les commissions extra-municipales se réunissent très irrégulièrement (selon les secteurs). Une seule réunion publique il y a un an après le vote du budget 72. Aucune préparation et aucune information sur le budget 73.

### 2 - METHODES DE TRAVAIL

Le protocole prévoyait la mise en place d'une organisation municipale solide, dynamique, ouverte et efficace où chaque élu aurait des responsabilités précises, les moyens indispensables devant être dégagés, toutes les formes de travail allant dans le sens de la participation collective des élus seraient favorisées et développées, le Maire serait le porte-parole de l'équipe municipale, il partagerait ses attributions avec les adjoints et les conseillers et travaillerait avec eux sur un pied d'égalité.

En fait, aucune organisation nouvelle n'a été mise en place malgré les propositions du PSU. Aucune planification, aucun choix des priorités pour la durée du mandat. Les deux budgets ont été votés suivant les besoins immédiats sans la moindre amorce de prospective.

Les responsabilités sont mal partagées et il y a encore des domaines réservés (travaux neufs, associations communautaires par ex.) L'information circule difficilement.

### 3 - LE CONSEIL MUNICIPAL

"Le conseil municipal ne sera pas une simple chambre d'enregistrement, mais un organisme vivant de discussions, d'élaboration et d'exécution... L'équipe municipale s'appuiera sur la population pour obliger le pouvoir à permettre la réalisation de ses projets".

Si le conseil municipal est quelquefois un organisme vivant de discussion, les élus PSU pensent y être pour quelque chose, mais cela ne semble pas admis par tout le monde. Comment s'étonner du manque d'intérêt de la population pour les assemblées locales quand en plus est négligée l'information (avant et après).

Aucune action n'a été entreprise pour s'opposer avec la population à la tutelle du pouvoir, au transfert des charges, à la limitation des libertés locales (voirie rapide par exemple).

Ces différentes carences entre autres soulignées constamment par les élus PSU expliquent pourquoi le budget 73 n'est pas le résultat d'un travail commun mené avec la population et que de ce fait il ne peut être compris ni assumé par elle. Pourquoi l'augmentation des impôts locaux ?

C'est pourquoi, nous émettons des réserves sur certains investissements proposés (voirie rapide, stand de tir, ordinateur...)

Cette politique favorise les critique et arme nos adversaires. Le groupe PSU en votant contre le budget n'entend pas la cautionner. Que chacun, au risque d'être traité d'irresponsable, prenne ses responsabilités.

#### NANTES : 2000 paysans manifestent pour une plus juste rémunération

Mardi 26 juin entre 15 h et 17 h, 2000 paysans ont manifesté dans le centre de Nantes pour exiger le paiement de la viande et du lait au prix de revient. En tête de manifestation, roulaient 6 tracteurs accompagnés de 2 vaches. Ces vaches avaient été accompagnées une nuit précédente sur le terrain illégalement occupé par un cumard BABIN de Saint Emilien de Blain. La FDSEA, dans un tract au public montrait que les prix du lait et de la viande augmentent pour le consommateur alors qu'ils diminuent à l'achat chez le producteur. La baisse atteint 2 F par kilog pour la viande. Le tract de paysans-travailleurs soulignait que la lutte pour une plus juste rémunération passe par la lutte contre les cumulards et les profiteurs tels que Babin.

#### Saint-Emilien de Blain : l'action continue

Après le report du procès du cumard BABIN, en réunion d'union cantonale, décision est prise d'emmener les bêtes à la manifestation à St Etienne de Montluc (voir APL 39), puis 3 jours après, des dirigeants reviennent sur cette décision. Après un violent affrontement entre diverses tendances d'action, une manifestation de masse était prévu à St Etienne ; un demi-échec.

Après le report du procès, l'affrontement se fait net entre différents types d'action à envisager. Les paysans-travailleurs décident de mettre en place la surveillance des gars visés en cas de répression et d'emmener 2 vaches à Nantes dans le cadre de la manifestation FDSEA lait-viande pour poser le cas du cumul BABIN et de la répression des marchands de bestiaux sur le département.

Le matin, plusieurs dizaines de gars parquent les bêtes à BABIN et en emmènent 2 vers Nantes. La surveillance est mise en place, mais BABIN ne vient pas.

Il porte plainte pour vol. La gendarmerie enquête, va chez 2 paysans qui les reçoivent très fraîchement.

Le jugement dans l'affaire BABIN aura lieu le 4 Juillet à St Nazaire.

#### LE MANS : une grève qui dure plus d'un mois dans l'usine du maire

Depuis plus d'un mois, les ouvriers de l'usine Maury (matériel agricole), dont le président du conseil d'administration est en même temps le sénateur-maire du Mans, sont en grève. Le mouvement de revendication, essentiellement organisé par la CGT, avait repris dans la 2ème semaine de Mai par des grèves tournantes. Depuis le 15 Mai, la grève est devenue illimitée. Le syndicat qui estime que seule une augmentation de 8 à 10 % permettrait de rattraper la moyenne des salaires de la métallurgie sarthoise, avait été à l'origine de mouvements de grève et de manifestations dans la rue cet hiver, lesquels avaient permis de faire connaître les conditions de travail lamentables en vigueur dans cette usine. A plusieurs reprises, les grévistes (qui représentent environ 40 % du personnel mais la presque totalité de l'atelier) se sont rendus à l'hôtel de ville pour rencontrer le maire. Plusieurs policiers étaient discrètement embusqués dans les escaliers de service, mais ils ne sont pas intervenus.

Tous les faits cités dans les articles déjà parus ont été vécus ou constatés par une seule personne en 2 ans., et il y a chaque jour à Nantes d'après Monsieur CARO, chef d'agence chez MANPOWER, une moyenne de 1800 temporaires chaque jour. En 1975, il y en aura 3000, leur nombre augmentera, c'est prévu, mais les effectifs diminueront aux Batignolles, dans la construction navale : c'est prévu.

Pourquoi ? le temporaire est rentable pour le patron même si le patron dépense 2 000 F de l'heure pour le temporaire, au lieu de 1000 F pour le permanent.

#### TRAVAIL TEMPORAIRE - MEPRIS DU TEMPORAIRE

##### XIV - SEMP - Rue Jean-Jacques Rousseau

Un ouvrier est embauché pour DIM. Il demande de l'avertir de la fin de mission 48 H à l'avance afin qu'il puisse trouver immédiatement un nouveau travail dès que la mission sera terminée et qu'il ne reste pas un jour ou plus sans salaire à chercher une nouvelle embauche, car contrairement à ce que pensent la plupart des gens, la boîte temporaire n'a aucun engagement à reprendre l'ouvrier temporaire dont la mission est terminée.

Pourquoi cet ouvrier voudrait-il qu'il soit averti 48 H à l'avance ? Cela n'a aucune importance pour DIM. Il sera donc averti à midi que sa mission se termine le soir.

Ce n'est qu'un temporaire. Qu'il se débrouille.

Dans l'usine DIM, les conditions de sécurité contre l'incendie ne sont pas observées et l'on peut prévoir qu'en cas d'incendie pendant le travail, les ouvriers du magasin auront du mal à s'enfuir, car toutes les issues sont encombrées : matériel, chaîne de transport, camions aux entrées, extincteurs bloqués derrière des cartons.

Pourquoi s'en inquiéter ? Ce ne sont que des travailleurs temporaires, des étudiants bien contents de gagner un peu d'argent.

Cette situation est signalée à l'inspecteur du travail, Monsieur Derrien, 125, rue Paul Bellamy. L'inspection se fait, mais peu après l'usine brûle. Heureusement que c'était les congés.

Le travail se fait à toute pompe, sans temps de répit, malgré la chaleur. "Pourquoi mollir ?". Le chef de magasin très bien payé doit assurer un haut rendement pour garder sa place. Les nerfs en sont détraqués et il doit se soigner. La solution serait de mollir. Mais non, il faut qu'il garde sa place. Alors tant pis pour sa famille et tant pis pour les temporaires. Ils n'ont qu'à marnier et s'ils ne sont pas contents, d'autres attendent pour se faire embaucher. Quant au partant, trouvera-t'il autre chose. Aucune importance, ce n'est qu'un temporaire.

##### XV - BIS - la bonne maison !!!

Quatre manoeuvres pour décharger un camion. Que contient le camion, ? on n'en sait rien. Le tarif est de 4,73 F de l'heure (cela se passe il y a un an). Les 4 gars bien sûr ne se connaissent pas. Sur les 4 gars, l'un a été grièvement blessé aux reins, l'autre n'a pas de force dans le pouce droit à la suite d'un accident, le troisième est un jeune de 18 ans pas trop baraqué, le quatrième a 50 ans. Des temporaires quoi ?

Le camion arrive : des caisses de 300 Kgs à 5 avec le chauffeur, mais deux éclopés. BIS s'en fout : qu'ils se démerdent.

On parle de les monter au 3ème étage par l'escalier. Heureusement, le local n'est pas prêt. Il suffira de monter 10 marches.

Allons-y. De 11 h à 12 h cela va.

On reprend à 2 h, mais cela va de plus en plus mal. Les visiteurs en cravate et chemise blanche ne manquent pas, mais ne sont d'aucun intérêt pour les crevés que nous sommes. Ce n'est pas la même race. .../...

Enfin à 4 h 1/2 c'est terminé et les 4 malheureux intérimaires n'en peuvent plus.

Cela fait une journée de 4 h à 4,73 soit en brut une journée de 18,92 car à 4 h 1/2 il est impossible de trouver un autre travail.

Le chauffeur est content, BIS a gagné encore un bout.

Quant aux 4 temporaires, qu'ils se démerdent avec les 18,92 et encore faut-il enlever là-dessus les charges sociales.

XVI - Chez MARCEL - Société nouvelle de manutention - 11, rue de l'Abbaye - CHANTENAY

Trois ouvriers travaillent pour Marcel, chez VINCENT, Docks Maritimes, rue Meurris. Il y a à décharger un semi-remorque rempli de sacs contenant une poudre devenant gluante avec l'humidité. Les vêtements de travail en sont tout imprégnés et bons pour le lavage après quelques heures de travail.

Les trois ouvriers demandent la prime de salissure. Mais ce n'est pas l'habitude de la donner aux ouvriers de chez Marcel bien qu'ils ne travaillent qu'au SMIC.

Ce ne sont que des temporaires. Tant pis pour eux.

XVII - EUROPE TECHNIQUE ASSISTANCE - 11, rue Scribe.

Un ouvrier est embauché pour les ACB : un mois ou deux. Il se présente, travaille toute la journée et quand la journée se termine, le chef d'atelier lui dit que la mission est terminée.

L'ouvrier temporaire a été trompé. Tant pis pour lui.

Il n'a qu'à retourner chercher du travail.

XVIII - BFA - 1, rue Charles Brunelière.

En 15 jours, sur un chantier, par suite d'incompétence, de manque de décisions, de manque d'organisation, de manque de matériel, de manque de matériaux, le travail est pratiquement nul.

Coût de cette main-d'oeuvre inutile : plusieurs centaines de milliers d'anciens francs.

Pourquoi ce gâchis,

Pourquoi ce mépris des ouvriers,

Pourquoi les faire passer pour des fainéants,

Et pourquoi leur refuser le panier auquel leur déplacement leur donne droit,

Pourquoi ? Ce ne sont que des temporaires. Tant pis pour eux.

(A suivre : le bluff des offres de salaire par les grosses boîtes temporaires)

### n o u v e l l e s      b r è v e s

En Mayenne des agriculteurs proposent un camping gratuit pour promouvoir des rencontres entre paysans, ouvriers, employés. Jeunes, étudiants et lycéens sont invités à venir du 26 au 29 août pour donner un coup de main pendant que des paysans mayennais iront au Larzac (c/o : G. Bertin, 53 Parigné s/ Braye)

A St-Nazaire et Nantes des travailleurs de LIP sont venus vendredi exposer leur lutte. 300 montres environ ont été vendues en 2 jours et ça n'a pas suffi ....

A Bouguenais va s'ouvrir une gendarmerie alors que des crédits avaient été réduits pour d'autres investissements.

A Vannes (dont le maire est M. Marcellin) la nouvelle caserne de C.R.S. vient d'entrer en service. C'est sans doute la "politique de l'emploi" de M. Marcellin car ils recrutent ...

## QUE SE PASSE-T-IL A LA MINE DE CUIVRE "EL TENIENTE" A RANCAGUA AU CHILI ?

Des travailleurs de la mine de cuivre "El Teniente", mine souterraine la plus importante du monde, sont en grève depuis le 19 Avril.

Cette grève, revêt une importance capitale pour la région étant donné le nombre de travailleurs qu'elle emploie : 12.500 et étant donné le caractère politique qu'a pris la grève.

Les travailleurs d'"el Teniente" partent en grève demandant une augmentation de 41 %. Ce pourcentage, disent-ils, leur est dû à partir du mois d'Octobre 1972, il est attribué un réajustement de salaire de 100 % à l'ensemble des travailleurs du pays. Les travailleurs de la mine disent qu'ils n'ont eu qu'en partie ce réajustement. Le malentendu vient du fait que les travailleurs n'ont pas compris la manière dont chevauchent échelle mobile (tous les mois les salaires sont augmentés d'un certain pourcentage selon l'élévation du coût de la vie) et réajustement de salaires de 100 % qui valait pleinement pour les travailleurs qui, dans la période du 1<sup>o</sup> janvier au 30 septembre 72 n'avaient reçu aucune augmentation. A titre d'exemple, chez les travailleurs du cuivre, les plus bas salaires sont de 15.000 escudos par mois; chez les travailleurs du bâtiment : 4.500 escudos par mois. Chez les autres catégories de travailleurs inorganisés, comme les ouvriers et employés du commerce, ateliers, employé de maison, etc, le SMIC est de 2.066 escudos par mois. Tous ne l'ont pas et sont loin d'avoir les garanties sociales des autres catégories de travailleurs, encore bien moins celles des travailleurs du cuivre.

Les travailleurs ont de la peine à comprendre ce calcul. Ils pensent que l'entreprise leur doit quelque chose. La discussion d'une formule d'arrangement du conflit s'avère difficile. Finalement, les syndicats ouvriers en diverses assemblées syndicales décident de reprendre le travail, acceptant la solution proposée par le Gouvernement. Mais les syndicats d'employés n'appellent pas leurs membres à se réunir en assemblées syndicales. Les dirigeants se contentent d'appeler à se réunir en assemblées générales, entraînant ainsi dans leur foulée des ouvriers indécis sur la reprise du travail, craignant d'être considérés comme des briseurs de grève, ayant peur d'être victimes d'attentats de tous ordres de la part de ceux qui veulent continuer la grève.

Mais, qu'y a-t-il derrière cette grève ? : une manoeuvre politique.

Les dirigeants syndicaux des travailleurs en grève sont des parlementaires du Parti National ou de la démocratie chrétienne. La droite mène donc la grève. Elle portera un coup économique au pays.

La droite a déjà connu plusieurs échecs

- au mois d'Octobre dernier, c'est la classe ouvrière qui a arrêté la réaction. Elle a continué à travailler et s'est organisée pour le transport des matières premières.

- en Mars 73, la droite a été battue aux élections législatives. C'est la 2<sup>o</sup> défaite successive.

Mais elle ne veut pas en rester là.

Le fascisme utilise maintenant les travailleurs en grève pour accomplir son dessein : semer le désordre dans le pays, ruiner l'économie et reprendre le pouvoir pour mettre en place une dictature à la brésilienne ou à la bolivienne.

La droite utilise tous les moyens. Elle a été jusqu'à dire que la France était solidaire de la lutte menée par les travailleurs en grève, envoyant par bateau 7 ou 8 tonnes de vivres et 1 tonne de médicaments.

Cependant, il semble bien que l'ensemble de la population appuie le Gouvernement d'Allende et attend des travailleurs français des manifestations actives de leur solidarité.

.../...

POUR ECLAIRER CETTE CORRESPONDANCE DU CHILI : extrait du n° 172 de "lettre"

"la domination des trust américains

" La mine d'El Teniente, la plus grande mine souterraine du monde, située près de Rancagua, devient concession de la "Kennecott Copper Corporation" en 1905. La 1<sup>o</sup> guerre mondiale redonnant de l'importance au cuivre, une filiale de cette grande compagnie obtient en 1913 l'exploitation de la plus grande mine à ciel ouvert du monde, Chuquicamata. En 1920, une autre compagnie nord-américaine vient exploiter la mine de Portrerillos, après l'avoir épuisée, elle commence l'exploitation d'un autre gisement : El Salvador.

" 3 compagnies/<sup>nord</sup>américaines décidaient donc pratiquement de la vie politique et économique du Chili, avec la complicité de la bourgeoisie chilienne.

...  
"durant les 15 dernières années, la Kennecott avait dans les autres pays du monde une rentabilité de 9,95 %, au Chili cette rentabilité a été de 52,87 %.

"Voilà pourquoi le Gouvernement d'Allende a décidé la nationalisation du cuivre en Septembre 1971, sans indemnisation, à cause des profits abusifs. Cette décision a reçu l'appui de toutes les tendances politiques.

" - en France, le 4 Octobre, à la demande de la Kennecott, le tribunal de Grande Instance de Paris ordonne l'embargo sur 1250 tonnes. Bien que certains avocats de cette compagnie américaine aient reconnu que les mines de cuivre appartenaient au Chili, la même compagnie soutient aujourd'hui que la mine d'el teniente lui appartient.

"1250 tonnes, cela signifie 1.300.000 dollars : 6.800.000 F...."

lu dans la presse

Nantes: les expulsés du Petit-Port : Ils sont 22 familles, en déplacement à Nantes pour des durées variables, en mission pour des industriels locaux, ou pour des services nationaux tels que PTT ou Education Nationale. La municipalité nantaise veut les expulser. ( Nous rapellons que Routier-Provost, adjoint au Maire, avait autrefois promis de les accueillir sous un tarif adapté.) Motif? A partir du 15 juin le séjour sur le terrain est limité à 15 jours.

SAINT-NAZAIRE: La Bouletterie, un quartier sans école. Après les retards dans la construction du groupe scolaire E. Herriot du quartier de la Bouletterie, c'est aujourd'hui au niveau des postes d'enseignants que de nouvelles difficultés surgissent. A cause du refus du ministère d'engager les crédits nécessaires, les classes primaires n'ouvriront pas à la rentrée 1973. Les bescins représentent plus de 300 enfants d'âge préscolaire. Ce qui représente 8 à 10 classes. Les informations publiées par le SNI et confirmées officiellement nous apprennent que seuls deux postes sont prévus. Ainsi faute de postes budgétaires, l'école ne pourra pas ouvrir officielle- en septembre 73 pour une population de queque 800 familles.

SAINT-NAZAIRE : CES de Certé; Après s'être réuni à la cantine de Certé les parents d'élèves de Trignac-Herbins-Penhoët et Méan ont décidé de descendre dans la rue une fois de plus pour alerter les pouvoirs publics. Afin de pouvoir effectuer la rentrée scolaire en heure et en temps la seule solution est de récupérer dans les municipalités de Trignac (4) et St. Nazaire (8) des classes "wagons". Une seule nomination est connue. De ce fait les parents d'élèves vont exiger de faire payer le transport par l'état, d'autant plus qu'une loi prévoit le transport de tous les enfants d'âge scolaire.

L'information à l' "Echo d' Ancenis".

L' "Echo d'Ancenis" est un hebdomadaire "indépendant". Le rédacteur-en-chef, Jean CHADRUC (un industriel d'Ancenis) affirme avoir pour maître à penser MAURRAS. Il ressort aussi des slogans tels que : "Travail - Famille - Patrie", et bien sur une phobie obsessionnelle des "rouges".

Il parle de tout cela, mais des informations, très peu. Ce qui est plus dommage ; c'est que ce canard constitue parfois une des seules lectures de certaines personnes dans la campagne. D'où un impact idéologique à détruire, en mettant fin au divertissement de Chaduc.

Dans le numéro du 16 juin, il parle des élections municipales de Varades. Il publie en entier le communiqué de la liste de l'ancien maire. Par contre, la liste d'action et d'union municipale (une des 2 listes d'opposition à l'ancien maire) ayant elle aussi envoyé un communiqué, Chaduc ne le passe pas ; il s'explique : "Nous ne pouvons (en) reproduire les termes étant donné la mauvaise qualité de la photocopie. Des termes injurieux étant employés, il ne nous est pas possible de nous engager dans une telle polémique, mais nous pensons que ces termes injurieux ne correspondent pas à la pensée de ceux qui les ont écrits et que tout cela est dû à une mauvaise lecture de notre part (...)"

Il continue en "retenant" du communiqué quelques points "que nous avons pu déchiffrer". Il transforme d'ailleurs ces points d'une manière fautive et injurieuse .

Enfin, pas de commentaire supplémentaire. Ce n'est même plus du manque d'objectivité, mais une malhonnêteté.



COMMUNIQUE DE LA SECTION DE NANTES DU PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE DE FRANCE

La section de NANTES du PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE de FRANCE dénonce énergiquement les événements consécutifs au meeting fasciste et raciste d'Ordre Nouveau à Paris, contre la tenue duquel à juste titre de très nombreuses voix dans notre pays se sont élevées.

Une fois de plus, on a pu vérifier que les gouvernements successifs de la Vème République pratiquent, et avec quel acharnement, une politique délibérée visant à se donner des forces de répression toujours plus fortes et mieux adaptées à leur tâche odieuse anti-populaire. Dans ce but, ils ne se sont jamais fait faute d'exploiter toutes les situations possibles, de monter toutes les provocations imaginables, comme le montre le cynisme avec lequel Marcellin a agi au cours des bagarres du 21 juin.

Quant à la dissolution de la Ligue Communiste, elle constitue une violation intolérable d'un des droits les plus élémentaires de la démocratie bourgeoise, le droit d'association.

Tous ces faits témoignent à l'évidence des progrès rapides de la fascisation du régime politique en France.

Depuis qu'il existe, le PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE de FRANCE n'a jamais cessé d'appeler les travailleurs manuels et intellectuels à la vigilance et à la lutte contre l'évolution fascisante du régime démocratique bourgeois en France.

En confiant directement l'exercice du pouvoir politique aux dirigeants des monopoles capitalistes en personne, le coup d'Etat de 58 a permis un renforcement considérable de l'exploitation et de l'oppression capitalistes, en premier lieu sur la classe ouvrière, mais également sur les autres couches du peuple. La réaction de notre peuple en 68 fut à la dimension de ses maux, et la bourgeoisie ne put conserver son pouvoir politique que grâce à la complaisance indiscutable et efficace des dirigeants du parti révisionniste français et des autres partis réformistes qui parvinrent à dissuader les masses populaires de pousser plus loin leur action. Cependant, depuis lors la bourgeoisie vit dans l'angoisse, elle craint le retour de tels événements, qu'elle sait pourtant inéluctable. Elle n'est pas assurée de pouvoir compter toujours sur la capacité des partis de gauche à contenir l'action des masses dans un cadre légal et acceptable par elle.

C'est pourquoi depuis 68 elle s'efforce de prévenir et se prépare à affronter les prochaines tempêtes révolutionnaires, en mettant au point un arsenal de mesures qui renforcent sérieusement les capacités de répression de l'Etat et tendent à ramener à zéro les libertés démocratiques. C'est le sens de l'interdiction du PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE DE FRANCE en juin 68, de la loi anti-casseur, des profonds changements dans la police et dans l'armée, de la reconnaissance prochaine de la CPT, etc...

Le PCMLF souligne que le processus de fascisation est grandement facilité par la ligne électoraliste et légaliste des dirigeants révisionnistes. En pratiquant sans cesse l'amalgame entre "les fascistes de droite et de gauche", ils portent la lourde responsabilité de semer la confusion dans l'esprit des masses et de contribuer ainsi à les tenir à l'écart de l'indispensable combat anti-fasciste. Plus la fascisation s'accroît, plus les contradictions de leur position deviennent criantes et les démasquent aux yeux des masses populaires. Le PCMLF ne confond pas ces dirigeants faillis et pourris avec les simples travailleurs sympathisants ou adhérents de base du parti révisionniste aux côtés desquels les militants marxistes léninistes lutteront fraternellement contre la fascisation. De même, le PCMLF apportera toujours son soutien et son aide aux militants victimes de la répression bourgeoise, même si ceux-ci appartiennent à des groupes dont il combat l'idéologie et la ligne, comme c'est le cas de la Ligue Communiste trotskyste.

La section de NANTES du PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE de FRANCE appelle les travailleurs de la région nantaise à prendre rapidement des initiatives concrètes d'action et de lutte contre la menace fasciste. Elle prendra sa place dans ce juste combat.

PROTESTATIONS APRES LA DISSOLUTION DE LA LIGUE COMMUNISTE :

- ALERTE !

Informations  
**APL** **NONIÉS**

Bulletin régional de  
l'Agence de Presse  
Libération.

14 rue de Bretagne,  
Paris 3<sup>e</sup> + imp. spé.  
A.P.L.

jeudi 28 juin + 15 h.

Le gouvernement autorise le jeudi 21 juin la tenue d'un meeting raciste et fasciste en plein Paris. Il le protège soigneusement. Il fait accompagner par les CRS le service d'ordre du mouvement nazi "Ordre Nouveau". Le lendemain, les forces de l'ordre occupent le local central de la Ligue Communiste, qui, avec de nombreuses autres organisations, avait appelé à contre-manifester la veille. Ils y arrêtent 24 militants dont P. Rousset toujours emprisonné. Ils mettent à sac le local, faisant plusieurs millions de dégâts. Le pouvoir fait inculper 13 des 24 militants.

Le jeudi 28, le Conseil des Ministres, sur proposition de Marcellin, prononce la dissolution de la Ligue Communiste.

Nous denorçons avec la plus grande vigueur cet arrêté scandaleux d'une gravité exceptionnelle. Nous exigeons son abrogation immédiate. Nous ne partageons pas nécessairement les positions de la Ligue Communiste, mais nous n'acceptons pas que le pouvoir essaie de faire taire une organisation qui se bat pour le socialisme.

Nous lançons un appel solennel à tous ceux qui se réclament du socialisme, de la démocratie, pour qu'ils ne laissent pas les mains libres à un pouvoir qui prend le chemin dangereux de l'escalade dans la répression.

La Ligue Communiste est aujourd'hui dissoute. Sa dissolution ne résoudra pas les problèmes du pouvoir et la répression qui la frappe aujourd'hui s'attaquera à d'autres demain si nous ne cassons pas tout de suite l'arrogance du pouvoir ; et seule l'affirmation de notre détermination pourra faire reculer le gouvernement. Nous demandons à toutes les organisations syndicales, politiques, démocratiques, qui se sont élevées contre l'évolution policière du régime, qui ont dénoncé la tenue du meeting de "Ordre Nouveau", de prendre toutes leurs responsabilités et toutes les initiatives nécessaires pour riposter à cet événement exceptionnellement grave.

La Ligue Communiste aujourd'hui dissoute nous demande de faire savoir qu'elle continue son combat avec le plus de détermination que jamais.

Jeudi 28, 15 heures.

Lutte Ouvrière, Parti Socialiste Unifié, le Prolétaire (Ligne Rouge), Révolution!, Union Marxiste de Nantes.

(Les organisations qui appelaient à manifester vendredi à Nantes annulent en raison de la très grave décision prise par le Conseil des Ministres, qui pourrait donner prétexte à des ratonnades et à une répression systématique)